



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 septembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 septembre 2003

**Travaux hydrauliques au moulin de Comporté - Avenant n° 1 au  
marché travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003**

DELIBERATION D20030352

**Dir.Sécurité Travail-Coordination  
Concessionnaires**

**Travaux hydrauliques au moulin de Comporté - Avenant n° 1 au  
marché travaux**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La construction d'un clapet hydraulique supplémentaire au moulin de Comporté a été confiée à l'entreprise Verchéenne. Lors du terrassement du chantier, l'évacuation d'un bouchon de vase de 150 m3 a mis en évidence une grille sans liaison avec le fond de la rivière et donc l'absence d'un appui. Cet ouvrage ne retenait que les déchets flottants. Aujourd'hui, l'enlèvement du bouchon de vase ne permet plus de maintenir l'eau de la vieille Sèvre à la hauteur de déversement sur la chaussée. Il convient donc de réaliser un batardeau avec les matériaux du site permettant de maintenir l'eau de la vieille Sèvre et assurant le passage des matériels d'entretien vers l'île du Moulin.

Par ailleurs un complément d'enrochement est nécessaire pour protéger l'île située face à l'écluse des effets induits par le clapet existant de la chaussée. Pour des raisons de sécurité, la passerelle de cet ancien clapet sera prolongée par une autre passerelle en remplacement de la palplanche horizontale qui servait d'accès.

Ces travaux se chiffrent à :

- 10.607 € HT pour les enrochements et la passerelle

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver cet avenant et autoriser M. le Maire à le signer

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Nicole GRAVAT**

[Ordre du jour](#)